

# TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 1 | MERCREDI 26 JANVIER 2022

## Sommaire

Édito – Recommandations de vote	2
Message du président	3
Votations fédérales	4-5
Marketing politique	10
Point fort	11
Les députés en action	12
New au PLR Vaud	14
Frivolités essentielles	16

## ALLIANCE VAUDOISE

# à La Reconquête DU CONSEIL D'ÉTAT



## RÉFLEXION

La Suisse face à la fuite  
de ses cerveaux

Page 8



## POLITIQUE COMMUNALE

Hausses d'impôts communaux  
contestées par référendum

Pages 9



## JLRV

Égalité des pères en Suisse ?

Page 13



## DANS LE MONDE

Russie impériale

Page 15



Une bien belle affiche pour partir à la reconquête du Conseil d'État. Un programme de qualité et des acteurs de talent... À soutenir sans modération le 20 mars prochain. Commentaires...

Pages 6-7

## INITIATIVES à L'HONNEUR

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

Des réactions populaires, même en Suisse, s'élèvent contre les décisions sanitaires des autorités. Un climat de crise qui pourrait dérapier. Raison pour laquelle il était important de maintenir les élections cantonales de ce printemps, qui pourront se dérouler dans de bonnes conditions. Réseaux sociaux pour intensifier la communication et les réunions publiques ne sont pas interdites.

Les initiatives populaires, outil fétiche de notre démocratie directe, sont dans ce contexte le nouvel outil promotionnel politique préféré des partis. En effet, plusieurs initiatives populaires ont été lancées, avec grand succès pour certaines, comme celle sur la loi Netflix ou encore la gratuité des transports publics. Des sujets qui manifestement interpellent positivement la population.

L'ordre du jour judiciaire, hasard du calendrier, met en lumière les activités passées des zadistes, ce qui relance le débat politique sur le Mormont. Une initiative cantonale pour le sauver des pattes du cimentier Holcim, vient justement d'être lancée. Les Vert.e.s en font forcément un de leur cheval de bataille politique et médiatique pour la course au Conseil d'État.

Une seconde initiative cantonale demande un congé parental de trente-quatre semaines. Un pavé dans la mare fort utile en période électorale que la gauche se fera un plaisir de monter en épingle. Peut-on le leur reprocher? N'avons-nous pas nous aussi lancé les nôtres sur le pouvoir d'achat des Vaudois ou l'égalité de traitement fiscal entre les couples mariés et non mariés sans oublier nos référendums contre les hausses d'impôts communaux? Les récoltes de signatures seront donc au cœur du débat politique de ces prochaines semaines.

L'Alliance vaudoise vient elle aussi remuer les cartes au centre-droite. PLR, UDC et Le Centre vont donc battre le pavé ensemble pour conquérir le cœur de nos concitoyens. Cela méritait bien un dossier dans **TRIBUNE**.



**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux

## RECOMMANDATIONS DE VOTE DU 13 FÉVRIER 2022 VOTATIONS FÉDÉRALES

**NON**

« Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »

**NON**

Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)

**OUI**

Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre

**NON**

Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias.

# ESPOIRS ET INQUIÉTODES POUR 2022

par Marc-Olivier Buffat,  
président PLR Vaud, député,  
candidat au Grand Conseil

**En ce début 2022, la pandémie n'a jamais été aussi forte. La multiplication des cas fait craindre une perte de maîtrise. Toutefois, la dangerosité du virus Omicron semble moindre, notamment grâce à la vaccination et au « booster ». De là, l'espoir d'une possible fin de pandémie (on parle déjà de situation endémique) à une meilleure immunité collective. Cela reste à confirmer tant le Covid nous a habitués à des surprises et à des mutations subites.**

S'il n'y a pas eu de fermetures ou de confinements stricts, l'absentéisme dû aux quarantaines met à l'épreuve nos entreprises et la fluidité de l'économie. Des pénuries nombreuses et diverses menacent la reprise économique et la croissance. Le manque de papier permettant l'impression des nouveaux timbres postaux (!) en est un exemple parmi d'autres.

En Europe et en Suisse, les gouvernements et les banques centrales hésitent entre le soutien de l'économie face à Omicron et la lutte contre l'inflation faisant craindre un risque de stagflation (hausse des prix avec une baisse simultanée de la production). La réponse risque bien d'être une hausse du taux d'intérêts. Dans le même temps, la prolongation de la pandémie a des effets politiques délétères sur les démocraties: la lassitude et l'exaspération de l'opinion publique se marquent par une opposition bruyante et parfois irrationnelle aux mesures sanitaires, se conjuguant avec une défiance généralisée envers les institutions et les dirigeants.

Le télétravail, tout comme l'amélioration des outils informatiques, fragilisent

le lien entre la place de travail et l'identification à l'entreprise et induit un décloisonnement entre vie privée et sphère du travail. Les structures professionnelles deviennent instables et les repères flottent. La société se mue en mosaïque.

Sur le plan international, la pandémie a certes sans doute renforcé une forme de collaboration planétaire. Elle aura cependant détourné l'attention d'autres problèmes majeurs tels que la maîtrise des flux migratoires, les tensions en Ukraine (et donc en Europe), sans parler des conflits endémiques à nos portes (Yémen, Lybie, Syrie).

Enfin, la Suisse et le canton de Vaud en particulier, ont su maintenir l'individu au centre des réflexions et veiller à une forme de proportionnalité entre les mesures à prendre et les atteintes aux différentes libertés.

Ce tableau en demi-teinte ne saurait occulter le fait que le PLR Vaud fêtera cette année ses 10 ans (déjà!).

Il conviendra de célébrer cet anniversaire avec l'ampleur qu'il mérite. Mais surtout et avant tout, en menant une campagne victorieuse pour les élections cantonales du 20 mars prochain (!).



Marc-Olivier  
Buffat

**La Suisse et le canton de Vaud en particulier, ont su maintenir l'individu au centre des réflexions et veiller à une forme de proportionnalité entre les mesures à prendre et les atteintes aux différentes libertés.**

Vu au PLR Vaud

QR code



Votre QR code  
pour vous abonner  
à **TRIBUNE**  
ou faire un don...

publicité

 **HSB**  
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs et systèmes  
de chauffages SA  
Chemin de Mongevon 6  
1023 Crissier

Tél.: +41 21 637 37 17  
Fax: +41 21 637 37 15  
crissier@hsb.ch  
www.hsb.ch

## 4 candidats au Grand Conseil présentent les sujets de votation



Cédric  
Blanc

### EXPÉRIMENTATION ANIMALE OUI AU BIEN-ÊTRE, NON AU SACRIFICE

**L'initiative «*Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine*» est draconienne et déconnectée de la réalité. Elle vise l'interdiction absolue de toute forme d'expérimentation animale ou humaine – jusqu'à de simples études observatoires et comportementales.**

Elle exige aussi l'interdiction de l'importation, de l'exportation et de la commercialisation de produits développés par ce biais. Pire encore: elle demande de considérer l'expérimentation comme un crime. Si certes le bien-être animal doit être garanti, cela ne doit pas se faire au détriment de la santé de la population et des animaux de rente ou de compagnie qui nécessitent médicaments ou traitements, parfois même vitaux (par exemple contre le cancer).

Interdire l'expérimentation animale compromet l'approvisionnement médical et met donc en danger la sécurité

sanitaire. Il s'agit là d'un énorme pas en arrière nous ramenant à une médecine à deux vitesses, faisant régresser au lieu de progresser. Cela même alors que le cadre juridique suisse lié aux expérimentations fait partie des plus stricts au niveau mondial. Plutôt que d'interdire, il faut poursuivre la voie empruntée il y a plusieurs années déjà, à savoir développer des alternatives afin de réduire le nombre d'expérimentations, de même qu'améliorer autant que faire se peut les conditions qui y sont liées. Une pesée des intérêts entre bénéfices découlant des expérimentations et conséquences sur les animaux de laboratoire est déjà effective et doit être privilégiée à l'initiative.

Le 13 février 2022, NON à l'initiative sur l'interdiction de l'expérimentation!

par Floriane Wyss,  
vice-présidente PLR Morges,  
conseillère communale

### NE NOUS LAISSONS PAS ENRUBANNER PAR CE MAUVAIS EMBALLAGE!

**Le peuple suisse devra se prononcer le 13 février prochain sur l'initiative «*Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac*» qui veut interdire, pour les produits du tabac, toute forme de publicité qui atteint les enfants et les jeunes.**

Si la finalité est indiscutable, il est pourtant aisé de constater toute la démesure de ce texte qui demande une interdiction impossible à réaliser. Comment appliquer les conséquences d'un oui à ce texte mal ficelé? À l'heure de la digitalisation, y a-t-il véritablement des lieux non accessibles pour notre jeunesse? Avec ou sans ruban, c'est bien le nœud du problème! Soit on supprime totalement, soit on solutionne concrètement.

La protection des enfants en matière de santé est centrale. Les professionnels offrent écoute, dialogue et formation sur les dangers pour la santé auprès

des jeunes vulnérables aux maux de notre société. Leur prévention est efficace si sa réalisation est rapide et pragmatique. Dans ce sens, le contre-projet du Conseil fédéral vise l'application réaliste de cette prévention nécessaire. Il aurait dû entraîner le retrait de l'initiative car il repose sur la loi sur les produits du tabac adoptée par le Parlement en automne dernier. Il permet d'ancrer la protection de la jeunesse dans cette loi en ciblant l'interdiction de la publicité dans les cinémas, sur les affiches, terrains de sport, dans et sur les bâtiments publics et les transports publics. En outre, ne traiter que du tabac me laisse perplexe. Que dire par exemple du petit crédit?

Votons NON à cette initiative irréaliste le 13 février prochain!

par Cédric Blanc,  
président PLR Montreux-Veytaux,  
conseiller communal



Floriane  
Wyss



Anouck Saugy

## NON AU PAQUET D'AIDES AUX MÉDIAS UNE DISCRIMINATION INJUSTE DES MÉDIAS INNOVANTS EN LIGNE

**Le 13 février prochain, nous voterons sur le paquet d'aides en faveur des médias. Si un argument facile émerge, soit que ce paquet aidera les jeunes à se passer des fausses informations véhiculées par les réseaux sociaux. Cette affirmation doit être nuancée et cela de façon importante.**

En effet, le cercle des bénéficiaires de cette subvention est destiné uniquement pour les éditeurs avec des abonnements payants. Ainsi un média en ligne innovant utilisant de nouveaux procédés pour financer son activité journalistique, notamment par un modèle gratuit ou un modèle reposant sur l'achat d'articles à la demande ou le visionnage d'une publicité afin de bénéficier de l'article gratuitement, ne pourra bénéficier de cette aide. Ainsi un média novateur comme le *Blick* ou le *20min.ch* ne bénéficiera d'aucun centime, alors que cette aide viendra soutenir d'autres titres tels que *Le Courrier* ou le *24heures* notamment. Insidieusement,

ce paquet d'aide vient à créer – de la part de l'État – une discrimination directe pour une même activité économique dans un même secteur, reposant uniquement sur son modèle de financement. En tant que parti de la liberté, cette distorsion de marché ne nous est pas acceptable.

De plus, un tel procédé viendra injustement à pénaliser les jeunes et à favoriser les « fake news ». Vu que le modèle d'abonnement à un média est en perte de vitesse actuellement auprès de cette tranche de la population, cette aide rate sa cible et le but – légitime – de réduire la diffusion de « fake news » est manqué.

Ainsi en tant que Jeunes Libéraux-Radicaux, nous refusons ce paquet d'aides, renvoyons la copie au Parlement afin que celui-ci la revioie, en favorisant une aide spécifique notamment en faveur de nos médias locaux et pour les distributions matinales.

par Maxime Meier,  
président des JLRV, municipal

## DROIT DE TIMBRE D'ÉMISSION UN AFFRONTEMENT GAUCHE-DROITE CLASSIQUE

**Parmi les objets soumis au peuple suisse le 13 février prochain, l'abolition du droit de timbre d'émission est sûrement le plus compliqué. Sous ce terme technique, se cache un impôt introduit en 1917 lors de la Première Guerre mondiale afin de générer de nouvelles sources de financement pour la Confédération. Parmi les trois types de droits de timbre existants, le Parlement a décidé d'abolir le droit de timbre d'émission.**

Le droit de timbre d'émission est un impôt prélevé lorsqu'une entreprise lève des fonds propres lors de sa fondation ou d'une augmentation de son capital. Il s'élève à 1 % des fonds levés dépassant le million de francs. Du fait de cette franchise, la majorité des entreprises ne paient rien. Seule la Suisse prélève encore à ce jour un tel impôt sur l'émission de capital propre. Aujourd'hui, une entreprise qui souhaite

s'agrandir doit investir. En se finançant par de la dette, une entreprise se retrouve favorisée par rapport aux entreprises qui s'autofinancent et se retrouvent à payer cette charge fiscale supplémentaire. Un changement de paradigme est nécessaire.

En 2020, 2300 entreprises furent concernées par cet impôt dont 90 % de PME. Sa suppression ferait perdre 250 millions de francs de revenus par année à la Confédération, mais 250 millions que les entreprises suisses, les PME ou encore les start-ups pourront elles investir ! À l'aube de la réforme fiscale prévue par l'OCDE, la suppression du droit de timbre est essentielle pour permettre à la Suisse de rester attractive et ainsi favoriser sa croissance économique.

Pour ces raisons, votez OUI le 13 février.

par Anouck Saugy,  
conseillère communale,  
Lausanne



Maxime Meier

# CES CAMPAGNES ÉLECTORALES QUI DONNENT LE TOURNIS

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

À l'heure des réseaux sociaux et des chaînes d'information en continu, le rythme de la vie politique s'est emballé. Toujours en campagne pour quelque chose. Si ce n'est pas dans notre pays, notre région, ce sont nos voisins qui sont dans le collimateur de la presse et des commentateurs incessants cherchant la petite phrase, le mot, le comportement sur lequel on pourra s'épancher sans vergogne. Courageusement, les anonymes s'en donnent à cœur joie pour étaler leur science, leurs affirmations sans fondements et réflexions nau-séabondes, se laissant aller à leurs instincts les plus vils, faire du mal, critiquer, insulter ou attaquer par principe tout et son contraire, en justifiant qu'il s'agit du droit d'informer et au nom de la transparence.

La liberté d'expression permet désormais des épanchements regrettables, qui font et défont des carrières, provoquant démissions et élections anticipées à tous les niveaux, un peu partout. Le tribunal médiatique et populaire devient source de décrédibilisation du système politique. Un point de détail devient par choix éditorial ou stratégie politique un élément majeur. L'effet grossissant des thématiques analysées

**DOSSIER #VLiberté**

## La LIBERTÉ, TOUT UN PROGRAMME

Eh oui, la liberté sera au centre de notre campagne. La précampagne thématique est d'ores et déjà lancée sur les réseaux sociaux. On y découvre neuf thèmes : la fiscalité, l'agriculture, la durabilité, l'emploi, la numérisation, la formation, la mobilité, la santé et la famille. Petit résumé des propositions.

**LIBERTÉ ET FISCALITÉ**

Baisser l'imposition sur le revenu pour les entrepreneurs • Baisser l'imposition des personnes de 5 points • Augmenter la déduction pour les primes d'assurance maladie • Meilleures relations Sociales Cantes / Comensas • Comparer toute nouvelle taxe par une baisse d'impôt équivalente.

**LIBERTÉ ET AGRICULTURE**

Encourager les circuits courts, de la production agricole au commerce local • Soutenir le développement des technologies intelligentes dans l'agriculture pour une production plus durable • Rendre possible la création de lieux de commerce pour les produits (avariés, vente directe, plateformes locales).

**LIBERTÉ ET DURABILITÉ**

Développer et soutenir les formations aux métiers de la transition énergétique pour garantir une main-d'œuvre suffisante pour cette transformation • Viser un 100% renouvelable dans l'électricité et la gestion de l'eau • Renforcer et faire du Canton de Vaud le premier canton suisse à énergie 100% carbone par ses infrastructures • Développer un écoparc favorisant aux start-up et aux PME dans le domaine climatique (éolénésie) • Avoir une politique plus volontariste de développement des énergies renouvelables.

**LIBERTÉ ET EMPLOIS**

Soutenir l'entrepreneuriat • Éviter l'inflation administrative et réglementaire pour assurer un haut niveau de compétitivité • Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'entreprises et de commerces • Soutenir une économie durable et circulaire (recyclage, réutilisation, réparation) • Valoriser et renforcer les liens entre l'économie, les Hautes Écoles et la recherche.

**LIBERTÉ ET MOBILITÉ**

Pour une mobilité multimodale forte, sur tout le territoire suisse • Promouvoir les transports publics en augmentant les cadences et en développant les lignes régionales ferroviaires et bus • Développer l'électromobilité par l'installation de bornes de recharge et déductions fiscales.

**LIBERTÉ ET SANTÉ**

Encourager l'aide facile en direct électronique du patient en toute sécurité • Favoriser la prévention (individualité), la médecine de premier recours et compléments alimentaires et pharmaceutiques • Pour une planification hospitalière réalisant les vœux des citoyens (privé et public).

**LIBERTÉ ET NUMÉRISATION**

Ne pas voter le virage numérique • Soutenir la création de start-up et les synergies avec le privé • Développer les conditions cadres permettant de garantir la protection de données des citoyens • Renforcer la transformation numérique de l'État (le gouvernement) en appliquant le principe « Digital first » et faciliter l'accès à ses prestations • Développer les fonctions en numérique.

**LIBERTÉ ET FORMATION**

Développer et soutenir l'orientation des élèves dans les métiers d'avenir • Encourager la formation continue notamment par des déductions fiscales • Valoriser l'apprentissage au sein de toutes les filières.

**LIBERTÉ ET FAMILLE**

Promouvoir la flexibilité au travail (privé et public) • Développement de structures d'accueil, avec des horaires plus souples, des activités pour les enfants pendant les vacances scolaires • Désamortissement de déductions fiscales pour les frais de garde et soutenir l'insertion individuelle pour ne plus pénaliser le travail des femmes • Promouvoir l'égalité salariale sans mesure bureaucratique.

La France ne vit que de secousses politiques, sauvée par un système présidentiel qui empêche toute action forte du Parlement. Son président résiste car il est maître à bord, ses premiers ministres exécutent, ses ministres cooptés sont régulièrement appelés à la démission. Parfois ça marche.

**Inondés d'informations, nous suivons les élections dans les autres pays, constatons le climat délétère qui s'installe.**

En Suisse, il arrive cependant parfois des situations rocambolesques. La dernière en date, l'élection complémentaire au Conseil d'État vaudois où Christelle Luisier avait dû faire campagne, notamment, contre une candidate d'une vingtaine d'années, illustre inconnue, tirée au sort par son groupe «la Grève du climat», une certaine Juliette. Elle a depuis disparu de la circulation et la Grève du climat ne présente aucun candidat en 2022...

24 heures sur 24 par des éditorialistes, sondeurs ou des experts en tout genre déforme la réalité. Mais l'audience fait foi. Un scoop bien minable fait le bonheur momentané des chaînes et des oppositions.

Inondés d'informations, nous suivons les élections dans les autres pays, constatons le climat délétère qui s'installe. L'électorat est dès lors devenu volatile. Les majorités gouvernementales

mettent du temps pour se former, avec une exception suisse où les places à l'Exécutif sont définies à l'avance. Les votes forment de facto la majorité. Dix mois auront été nécessaires aux Pays-Bas. Le Parti libéral sorti en tête a dû faire des concessions importantes à ses nouveaux partenaires. Sa traditionnelle frugalité budgétaire n'est plus à l'ordre du jour. En Allemagne, trois mois pour se mettre d'accord. La grande coalition s'est élargie à un troisième membre, les Libéraux, qui ont exigé et obtenu les finances. SPD et Verts mettent ainsi de l'eau dans leur vin. Des alliances de circonstances peut-être mais bien réelles. L'Italie vit de coups d'État parlementaires successifs en élections. L'Autriche a vu sa majorité gouvernementale remise à plat plusieurs fois.

Les résultats des élections à Fribourg et Neuchâtel ont donné à réfléchir aux stratégies des partis vaudois. Quelles alliances? Quels candidats? Quels thèmes? Une chose est sûre, les femmes sont omniprésentes. Trois femmes sur cinq sur la liste de l'Alliance vaudoise, la nôtre, trois sur quatre pour les Rose-Verts. Deux chez les Verts libéraux... Pour jouer la gagne, la gauche lance des initiatives cantonales coûteuses ou populistes, sur le Mormont et le congé parental de 34 semaines, qui seront leur cheval de bataille dans cette campagne tandis que nous avons déjà lancé les nôtres sur la fiscalité. Bref, où que l'on regarde, il y est question de campagnes électorales. Restons dignes malgré les attaques. La démocratie, c'est le respect du peuple. Je sais, ce n'est pas facile...

publicité

**Guy Gaudard s.a.** MAITRISE FEDERALE

**ELECTRICITE • TELECOM**

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne  
021 711 12 13 • [info@gaudard.ch](mailto:info@gaudard.ch)

# UNE ALLIANCE FORTE POUR UN CANTON FORT



par Florence Bettschart-Narbel,  
vice-présidente PLR Vaud, députée,  
candidate au Grand Conseil

**C'est sous cette devise que les présidents des partis PLR, UDC et Le Centre, regroupés sous la bannière Alliance vaudoise, ont présenté la campagne qui démarre pour le Conseil d'État dans une conférence de presse qui réunissait également toutes et tous les candidats.**



Notre président de parti, Marc-Olivier Buffat, a rappelé les valeurs communes qui nous rassemblent : la liberté, la responsabilité et la durabilité. Il faut souligner les forces de nos partis respectifs qui forment une droite plurielle avec des visions parfois divergentes mais que nous assumons et revendiquons. C'est derrière ces valeurs que nous devons nous réunir et mobiliser les électrices et électeurs de centre-droite pour, d'une part, maintenir la majorité de droite au Grand Conseil et, d'autre part, regagner la majorité de droite au Conseil d'État.

« Pour toutes les Vaudoises et tous les Vaudois », c'est le « motto » que les cinq candidates et candidats au Conseil d'État, ont décliné thème par thème pour démontrer ce qui pourra être amélioré dans notre Canton si une majorité de droite est élue. **Christelle Luisier**, notre conseillère d'État sortante, a défendu un thème qui lui est cher, la durabilité : « Nous voulons décarboner le canton, saisir les opportunités d'emplois liées à la transition énergétique en tenant compte de l'intérêt de toutes

nos régions ». Le conseiller national UDC **Michaël Buffat** a plaidé pour une réforme de la fiscalité : « En valorisant le revenu des travailleurs, nous valorisons également la valeur du travail, qui est à la base même de la prospérité et de la cohésion sociale de notre société ».

Pour notre conseillère nationale **Isabelle Moret**, la pandémie a montré que la planification hospitalière vaudoise doit laisser de la place au privé et au public pour mieux maîtriser l'augmentation des coûts de la santé : « Ceux-ci relèvent de la compétence des cantons et nous les Vaudoises et les Vaudois, nous payons en moyenne 2000 francs par an de plus pour nos primes d'assurance maladie que dans le canton le moins cher ». **Valérie Dittli**, candidate du Centre Vaud, a listé les nombreux défis auxquels font face la formation et l'école vaudoise. Elle a notamment souligné : « Notre matière grise est notre meilleur atout et nous devons la cultiver. La formation doit nous permettre de faire face aux défis de demain ». Notre conseiller national **Frédéric Borloz** a quant à lui rappelé que la mobilité était

**Cette Alliance vaudoise est une chance unique de regagner une majorité de droite au Conseil d'État.**

une préoccupation importante des Vaudoises et des Vaudois : « Des activités décentralisées permettraient de développer une mobilité régionale équilibrée pour les pendulaires et les voyageurs de loisirs, tout en facilitant les accès pour les professionnels ».

Cette Alliance vaudoise est une chance unique de regagner une majorité de droite au Conseil d'État. Nous autres, électrices et électeurs, devons nous

mobiliser pour mettre et faire mettre la liste de l'Alliance vaudoise dans les urnes le 20 mars prochain. Il s'agit d'une liste d'équipe particulièrement représentative de la diversité de la population vaudoise, en termes de genre, de génération, de profession ou encore de région.

publicité

**Machines-Services – Bernard Thonney**



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussaileuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machineservices.com

# La Suisse face à La Fuite De ses Cerveaux

par Cédric Alber,  
président du Conseil communal  
de Lutry

**Le 7 janvier, Gary Shapiro, président du CES – le Consumer Electronics Show, la grande messe de l'électronique et de la «tech» qui se tient chaque année à Las Vegas la première semaine de janvier – complétait sur Tweeter le pavillon SwissTech, vitrine helvétique regroupant 15 start-up suisses.**

Même dans un contexte incertain, la faute à Omicron, les jeunes pousses suisses ont répondu présentes en nombre à ce rendez-vous incontournable de l'innovation mondiale. Et prouvé, une fois de plus, qu'elles sont à la pointe de ce qui se fait de mieux dans ce domaine.

Année après année, la Suisse est championne du monde des économies mondiales les plus innovantes, devant les États-Unis, le Royaume-Uni ou encore la Corée du Sud, selon un classement établi en fonction notamment du nombre de brevets déposés, des dépenses en recherche et développement, du nombre de publications



scientifiques, des progrès écologiques, ou encore du nombre de transactions de capital-risque réalisées.

La Suisse innove, «*disrupte*», la Suisse a du talent, elle voit plus loin. Nos start-up et nos PME ont «*de la Suisse dans les idées*».

Mais cela pourrait rapidement changer et nous aurions tort de nous reposer sur nos lauriers en chantonnant «*y'en a point comme nous*».

Tous d'abord parce que les cerveaux dont émanent ces idées pourraient bien quitter le pays.

Mais aussi parce que la main-d'œuvre qualifiée qui doit concrétiser et développer ces nouveaux modèles d'affaires, ces nouveaux produits ou services, est de plus en plus compliquée à trouver.

En effet, si la pénurie dans le domaine de l'énergie relatée ces derniers jours dans les médias semble tenir du «*worst case scenario*», une autre pénurie, elle, est bien réelle: celle des travailleurs qualifiés.

Mais commençons par les «*cerveaux*». Dans ce domaine, un dossier inquiète particulièrement: nos relations avec l'Union européenne. Quel que soit l'avis que l'on porte sur la décision du Conseil fédéral du 26 mai dernier d'abandonner l'accord-cadre avec Bruxelles, force est de constater qu'elle a mis la recherche suisse – dont bénéficient directement l'industrie de pointe, les PME et les start-up – en fâcheuse posture.

Très concrètement, la Suisse est désormais reléguée au statut d'État tiers dans le programme européen Horizon

Europe, qui est tout simplement le plus grand programme de collaboration scientifique au monde.

Ne pouvant attendre qu'une solution politique voie le jour (sans doute sous la forme d'un «*accord chapeau*» avec Bruxelles), la place scientifique suisse, sous l'impulsion des Écoles polytechniques, prévoit de lancer le 8 février prochain une initiative visant à promouvoir «*une collaboration ouverte dans la recherche et l'innovation en Europe et dans le monde*». Pour faire simple, pour découpler la science du politique.

Même si cette initiative pragmatique aboutit, il y a urgence à ce qu'une solution politique soit trouvée, pour éviter que nos cerveaux ne partent faire bénéficier d'autres pays de leurs avancées scientifiques.

Autre problème, nous le disions, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cet automne, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, dans son enquête conjoncturelle d'automne, montrait que plus d'un quart des entreprises ayant répondu à son étude rencontraient des soucis de recrutement, la proportion s'élevant à 40% dans l'industrie. Le type de profils concernés? La main-d'œuvre qualifiée (77%), les cadres intermédiaires (36%) et les cadres supérieurs (20%).

Que faire pour pallier ce manque de main-d'œuvre qualifiée qui, rapidement, va affecter notre économie toute entière?

Dans ce domaine, là aussi, la solution est politique.

La question se pose notamment d'augmenter les contingents de ressortissants extracommunautaires, c'est-à-dire des pays hors UE et hors AELE.

Mais cette pénurie montre aussi l'importance capitale d'investir massivement dans la formation, l'éducation et la recherche.

Et dans ces domaines, le PLR – parti de l'économie et de l'emploi – doit être à la pointe et une force de proposition.

Pour que l'année prochaine et les suivantes, les start-up suisses puissent continuer de briller, au CES et dans le monde.

**La Suisse est désormais reléguée au statut d'État tiers dans le programme européen Horizon Europe, qui est tout simplement le plus grand programme de collaboration scientifique au monde.**

publicité



**HOTEL BELLERIVE**  
★ ★ ★

**Idéal pour tous vos séjours  
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable – Parking assuré  
Fitness, Sauna, Hammam

**BAR PUB « LE 99 »**

Av. de Cour 99, 1007 Lausanne  
Tél. +41 21 614 90 00  
www.hotelbellerive.ch  
info@hotelbellerive.ch

# DES HAUSSES D'IMPÔTS COMMUNAUX CONTESTÉES PAR RÉFÉRENDUM

par Olivier Chabanel,  
conseiller communal,  
président du comité référendaire  
de Saint-Sulpice

**La Municipalité de Saint-Sulpice a réussi le tour de force l'année dernière de faire passer deux hausses d'impôts, soit une augmentation de 2 points pour l'impôt communal, passant de 55 à 57 mais surtout une augmentation de 50% de l'impôt foncier, passant de 0.8‰ à 1.2‰. Ces hausses représentent ainsi des recettes supplémentaires de CHF 1 500 000. Par ailleurs, une analyse plus fouillée des finances de la Commune démontre que la moyenne de la marge d'autofinancement des cinq années passées dépasse légèrement le minimum recommandé par le canton mais surtout est suffisante pour financer les investissements préservant leur valeur.**

La Municipalité décrit une situation catastrophique pour les comptes de la Commune alors même qu'en pleine période de crise sanitaire, son déficit a été divisé par deux entre 2019 et 2020, à hauteur de CHF 367 000. Mais contre toute attente, un déficit de près de CHF 1 500 000 est prévu à l'adoption du budget 2022.

Un comité référendaire à Saint-Sulpice s'est constitué en décembre dernier pour s'opposer à ces hausses d'impôts et a obtenu en pleine période des fêtes de fin d'année, près du double des signatures requises. C'est peu dire de l'intérêt marqué des Serpelious pour cette demande de référendum.

Mais ces hausses d'impôts ne sont malheureusement pas le seul fait de Saint-Sulpice. Après Pully, Morges, et les communes de Prangins, Bassins et Coppet ont lancé leurs récoltes de signatures pour demander que le peuple se prononce.



Ce mouvement de révolte contre des hausses fiscales exagérées pose plusieurs questions. Ainsi, ces hausses relèvent-elles purement de cas particuliers ou sont-ils le reflet d'un malaise plus profond des communes vaudoises ?

Un premier constat soulève la question de la représentation au sein des Conseils communaux. En effet, toutes ces hausses fiscales ont été avalisées par le législatif, même si l'écart de voix était parfois très faible. Et pourtant, la population a plébiscité les comités référendaires dans leur récolte de signatures alors que plusieurs de ces Communes ont une activité politique peu partisane. Est-ce la démonstration d'une faiblesse de la représentation démocratique ou la manifestation d'une démocratie locale bien vivante ?

Un deuxième constat est lié à la forte augmentation de la population ces dernières années sur l'Arc lémanique et à l'application stricte de la LAT dans les Communes vaudoises. À titre d'exemple, une commune comme Saint-Sulpice a presque doublé sa population ces dix dernières années. Or, les travaux préparatoires à l'élaboration du budget démontrent que l'afflux de la population n'apporte pas les revenus escomptés aux communes, creusant encore plus le déficit budgétaire. Pis encore, cette population a de nouveaux besoins et réclame également des infrastructures adaptées pour

l'accueil parascolaire et une offre riche pour les loisirs et les échanges intergénérationnels.

Le troisième constat est la péréquation et la facture de la cohésion sociale, qui privent les Communes des marges de manœuvre budgétaire, et dont l'initiative SOS Communes a largement commenté les conséquences sur l'autonomie locale et l'équité entre citoyens.

**Est-ce la démonstration d'une faiblesse de la représentation démocratique ou la manifestation d'une démocratie locale bien vivante ?**

publicité

CHARDONNE  
MAURICE  
NEYROUD  
VIGNERON-ENCAVEUR  
TEL. 079 637 75 81  
WWW.NEYROUD-VINS.CH

# TROIS RAISONS D'ÊTRE ACTIF SUR TWITTER en 2022

par Christopher Ulmer,  
secrétaire général adjoint  
PLR Vaud

**Même si rien ne peut bien évidemment se substituer à aller à la rencontre des électeurs sur un marché, Twitter est devenu un lieu de débat politique et un puissant outil de communication qui ne peut être ignoré.**

Voici quelques arguments pour être présent sur cette plateforme utilisée par plus d'une personne sur dix dans notre pays:

1. Faire campagne et rebondir sur l'actualité politique en contribuant aux débats d'une manière concise, incisive et instantanée. Le fait que relativement peu de militants et d'élus vaudois soient actifs sur Twitter vous offre une plus grande visibilité. Une campagne réussie met en valeur tant vos actions sur le terrain que votre activité sur les réseaux.

2. Tous les électeurs ne sont pas sur Twitter, mais (quasiment) tous les journalistes le sont. Ce réseau est donc un excellent moyen de vous faire connaître et d'accroître vos chances d'être présent dans les médias. Un journaliste qui suit votre campagne ou votre activité d'élu sur la plateforme pourrait vous contacter. Mentionner un journaliste dans vos publications attirera son attention.

3. Afin de ne plus laisser un boulevard à la gauche sur ce réseau prisé par les parties prenantes de la politique suisse. En effet, nos adversaires politiques, notamment les partisans d'une imposition confiscatoire et les extrémistes «anti-tout» du climat, sont particulièrement friands de cette plateforme (entre autres). Face à leur dogmatisme rigide et étatiste, mettons en avant nos valeurs libérales-radicales et solutions réalistes pour notre canton et notre pays que nous aimons tant!



## DEUX INITIATIVES POUR PAYER MOINS D'IMPÔTS

**Signer c'est bien...  
retourner la fiche de signatures, c'est mieux...**

**Beaucoup d'entre vous ont déjà signé l'initiative sur l'augmentation des déductions fiscales sur la déclaration d'impôt en ce qui concerne l'assurance maladie. Mais avez-vous bien retourné la fiche de signatures? Retournez-la sans tarder au secrétariat du PLR Vaud, sans affranchissement. Tout est pris en charge.**

Si vous désirez faire une action spéciale dans votre région, club, association ou toute autre occasion, des exemplaires sont à votre disposition au parti. Un mail : [info@PLR-VD.ch](mailto:info@PLR-VD.ch). **Attention au délai: le 2 mars.** Profitez aussi de signer l'initiative des femmes PLR Suisse qui demande une égalité de traitement fiscal des couples mariés et non mariés. **Fiche de signatures dans cette édition TRIBUNE. FG**

# NOUVELLE année 2022, NOUVELLE LÉGISLATURE

par Jean-Daniel Carrard,  
président du Groupe PLR  
au Grand Conseil, député,  
candidat au Grand Conseil

**En ce début d'année 2022, il est de coutume de présenter ses vœux aux personnes que nous connaissons et à ceux à qui l'on tient. Mais quels peuvent être les vœux d'un président de groupe PLR au Grand Conseil ?**

Je pense que la santé est un élément largement d'actualité. Souhaiter que l'on puisse être en bonne santé est un luxe que l'on se doit d'avoir. Ce qui ne nous empêche pas d'être attentif et critique sur la gestion du système de santé vaudois. C'est un des thèmes prioritaires du PLR.

Nous devons redonner de l'air aux Vaudaises et aux Vaudois dans le secteur de la fiscalité. Baisser l'imposition des personnes physiques et augmenter les déductions fiscales doivent être un but de cette année 2022.

Nous souffrons dans cette période de pandémie, mais nous savons aussi que notre planète souffre, qu'elle a besoin de nous. Nous devons être attentifs à notre écosystème et prendre les mesures nécessaires. Ne nous laissons pas déborder par des partis criant au loup dans ce secteur. Le PLR, parti gouvernemental, est tout aussi conscient de

nos responsabilités dans ce domaine. Montrons que nous pouvons soutenir des projets forts en utilisant plus, par exemple, les énergies renouvelables et en soutenant la formation dans ces métiers du futur.

Quand on parle de formation, revenons aux fondamentaux, à savoir l'apprentissage, parent pauvre actuellement de notre système éducatif. Notre Gouvernement doit changer de paradigme, croire en la valeur de ces formations et y apporter les aides que les différentes

structures réclament à juste titre. Le PLR y croit et apportera son soutien à ces associations.

L'année 2022 doit nous permettre de nous retrouver, de nous parler. La proximité, le contact est important. Réapprenons à prendre du temps, avec notre famille, avec nos amis, avec les gens. On soutient les circuits courts, notamment dans le secteur de l'agriculture, les produits du terroir local. Ceci doit être une évidence, mais n'oublions pas les gens. La vie est courte, je souhaite



Jean-Daniel Carrard

**Quand on parle de formation, revenons aux fondamentaux, à savoir l'apprentissage, parent pauvre actuellement de notre système éducatif.**

que nous prenions le temps entre nous, pour nous.

Maintenant si on en revenait à la question initiale : que peut bien vouloir en plus comme vœu un président de groupe ?

En cette année électorale, je souhaite déjà remercier l'intégralité des députés qui constituent le groupe PLR au Grand Conseil. J'ai découvert des gens de qualité, de fortes personnalités, venant d'horizons divers, avec chacun leur sensibilité et leurs convictions personnelles. Mais la diversité des députés PLR en font une force considérable, que ce soit pour défendre les idées, les EMPD, ou pour être une force de propositions. Le vœu est que cette force représentative des intérêts du canton reste au même niveau quantitatif, voire qu'elle se renforce !

Le Canton a besoin de gens de la qualité des députés PLR !

Ce besoin doit s'accompagner de nos candidats au Conseil d'État. Il est primordial que le PLR garde ses trois sièges actuels et que nous puissions avec nos alliés de centre-droite reprendre la majorité au Conseil d'État. Pour faire simple, le vœu en cette année électorale serait d'obtenir au printemps la double majorité de droite, à savoir au Conseil d'État et au Grand Conseil !

On peut le faire, et on va y travailler... ensemble.

publicité

**Fiduciaire  
PAUX Conseils  
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges  
Tél. 021 803 73 11  
info@paux.ch - www.paux.ch

## CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE

 Instagram  
instagram.com/plrvaud/

 facebook.com/  
PLR.LiberauxRadicauxVaudois/  
@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

 LinkedIn  
Page LinkedIn  
PLR.Liberaux-Radicaux Vaud

 twitter.com/PLR\_VD  
@PLR\_VD

# LA PRÉVENTION ET LA FISCALITÉ AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS EN CE DÉBUT D'ANNÉE

par Baptiste Vuilleumier,  
stagiaire en politique parlementaire PLR Vaud

Par les temps qui courent, il n'est pas que question de virus ou d'injections à gogo. Prévenir les violences à l'encontre des enfants et soulager les épargnants vaudois sont des nobles tâches auxquelles il faut s'adonner.



Sergei  
Aschwanden

## L'arbre qui cache la forêt

Selon l'Étude Optimus III, chaque année, entre 30 000 et 50 000 enfants sont victimes de violences en Suisse de manière directe ou indirecte. La statistique policière de la criminalité vaudoise (2020) vient corroborer les faits, en précisant que 521 mineurs ont été victimes d'infractions violentes dont 23 en relation avec le sexe. En réalité, ces chiffres sont largement sous-estimés et il apparaît que les arbres en lisière de forêt sont bien plus nombreux. Dans les écoles, le Service d'éducation sexuelle de la fondation PROFA au travers de ses cours d'éducation sexuelle n'offre malheureusement pas tous les outils nécessaires afin de prévenir les violences à l'encontre des enfants, qu'elles soient sexuelles, physiques, émotionnelles ou psychologiques, et le programme SESAME – Soutien aux établissements scolaires lors de situa-

tions de suspicions d'abus sexuels ou de maltraitance d'élèves – n'est adapté qu'aux adultes. Par ailleurs, à la différence d'autres cantons romands qui facilitent les démarches de prévention avec l'aide d'associations privées possédant une solide expertise, le PSPS – l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire – a toujours rechigné à l'idée. En conséquence, le député **Sergei Aschwanden** a demandé au Conseil d'État dans un postulat d'établir un bilan des mesures de prévention actuellement mises en place et de fournir des recommandations concernant la collaboration avec des associations qui ont une meilleure connaissance de ce que vivent les jeunes et dont le travail est directement lié avec ce qui se passe sur le terrain afin de juguler la progression exponentielle des agressions.



Florence  
Gross

## Les bas de laine pourront bientôt souffler

Le Groupe PLR poursuit sa feuille de route visant à alléger la charge fiscale qui pèse sur les personnes physiques par l'entremise de ses deux députés, **Florence Gross** et **Alexandre Berthoud**. Dans sa motion, la députée demande au Conseil d'État de remplacer la franchise actuellement en vigueur pour l'impôt sur la fortune par une déduction d'un montant de 100 000 CHF qui pourrait être

dégressive à partir d'un certain montant de fortune imposable. De son côté, le député a déposé une interpellation proposant de diminuer le calcul de la valeur de l'assurance incendie des objets mobiliers, qui passerait de 50 % à 20 %, ce qui permettrait un juste retour pour les contribuables vaudois face à une dépréciation rapide des objets mobiliers.

## AGENDA

Save the date!

### PLR suisse

**Congrès**  
Samedi 12 février, 10 h 30 à 12 h,  
Montreux  
Mesures sanitaires habituelles.

### PLR VAUD

**Congrès cantonal**  
Lundi 21 mars, à 19 h 30,  
Lausanne  
Mesures sanitaires habituelles.

### ecc 2022

**Grand Conseil**  
et 1<sup>er</sup> tour du Conseil d'État  
Dimanche 20 mars  
**2<sup>e</sup> tour du Conseil d'État**  
Dimanche 10 avril



## TRIBUNE

**Prochaine parution**  
Mercredi 23 février 2022

**Délai rédactionnel**  
Lundi 14 février 2022

Un seul slogan :

abonnez-vous  
à **TRIBUNE...**

# VERS UNE ÉGALITÉ DES PÈRES EN SUISSE ?

par Yann de Vasconcelos,  
secrétaire général des JLRV

**Autorité parentale, droit de visite, droit de garde, visites accompagnées, conventions multiples... voilà des mots et des maux que beaucoup de pères et de familles de parents divorcés connaissent en Suisse. L'avancée de la cause féminine rappelle aux pères divorcés et séparés qu'ils peuvent également être discriminés en termes d'égalité père-mère et qu'ils sont encore souvent traités comme un simple portefeuille.**

Bien que l'égalité familiale ait beaucoup évolué, le modèle traditionnel quasiment obsolète est prôné et est encore souvent pratiqué en Suisse. Les mères détiennent, en défaveur du père, une grande partie du pouvoir décisionnel sur l'enfant.

Et pour cause, la pratique du droit suisse actuel ne permet pas de traiter un père et une mère à égalité. L'homme divorcé ou séparé ayant reconnu son enfant fait constamment face à une charge administrative incompréhensible et abusive afin de mener à bien son rôle de père. Bien qu'une avancée majeure en matière d'autorité parentale se soit produite, le père peut se voir mis de côté lors d'une séparation ou d'un divorce. En effet, la mère reste encore souvent la personne de référence, par automatisme. Si le père souhaite toutefois s'investir dans la vie de l'enfant, bon nombre de conventions ambiguës l'attendent.

## ET SI LA MÈRE S'OPPOSE À TOUTE FORME D'ACCORD ?

Dans le cas où la reconnaissance de l'enfant a eu lieu et qu'un parent s'y oppose, c'est la justice de paix qui entre en matière. Cependant, il faut s'armer



de patience et les décisions peuvent parfois prendre des années. La latence de la justice se fait malheureusement bien trop souvent sentir par les parents, en particulier le père, en attente de voir leur(s) enfant(s). De surcroît, le caractère dispendieux de ces démarches (avocats, entre autres) se fait au détriment du bien de l'enfant.

Une mère qui ne se soumet pas aux décisions judiciaires ne sera pas sujette à un rappel de la part d'un tribunal, ou du moins, très rarement. Souvent, le poids d'un tel fardeau est cédé à un curateur supposé trouver un terrain d'entente entre les parents. Mais si le dialogue est impossible et si la mère refuse toujours toute décision ? La situation est sans issue.

Il paraît important que l'égalité doive se faire à toutes les échelles ainsi que pour tous les genres. Les avancées actuelles sont réjouissantes. Cependant, le droit des pères est encore bien trop souvent bafoué. Pour la plupart, ils mènent une guerre d'usure où l'on ne sort pas sans séquelles, en particulier pour les enfants. L'égalité des chances entre les pères et mères doit être considérablement révisé en Suisse, tant en théorie qu'en pratique. Donner la chance à son

enfant de grandir avec ses deux parents dans une société moderne ne devrait pas être le choix d'un seul parent, mais des deux.

**L'avancée de la cause féminine rappelle aux pères divorcés et séparés qu'ils peuvent également être discriminés en termes d'égalité père-mère et qu'ils sont encore souvent traités comme un simple portefeuille.**

publicité

**CAVE DE LA CRAUSAZ  
FÉCHY**

**Bettems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte  
CHF 8,40 la bouteille

**new** au PLR VAUD

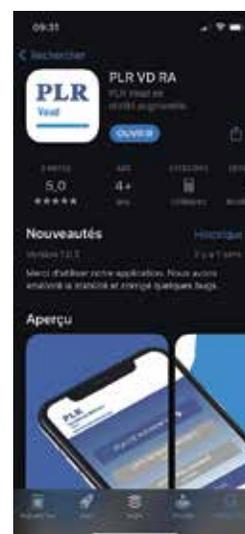


# Réalité augmentée

**Une application pour tout savoir sur les candidats: son nom PLR VD RA, à télécharger tout simplement. Bientôt disponible sur Apple Store.**

Un QR code sur toutes les affiches présentera une réalité augmentée. Une nouveauté numérique de taille dans notre campagne. Essayez...

Le matériel promotionnel traditionnel est arrivé ou en cours de production. La campagne peut commencer... Bonne chance à tous les candidats! Et soutenons l'Alliance vaudoise pour le Conseil d'État.



publicité

www.confort-lit.ch  
**Confort-lit**  
DEPUIS 1989

**33 ans**

Votre partenaire qualité et confort en ameublement & literie

Festival du lit rabattable  
**Conditions spéciales**

Av.de Grandson 60

1400 Yverdon -Les-Bains

024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34

1005 Lausanne

021 323 30 44



# RUSSIE IMPÉRIALE

par Pierre Schaeffer

**Les États-Unis et la Russie viennent d'achever une triple négociation sur la situation et les risques de guerre en Europe de l'Est et d'abord en Ukraine. Biden et Poutine ont échangé par visioconférence; les numéros deux du Ministère des affaires étrangères américain et russe se sont retrouvés à Genève; enfin, la négociation s'est achevée au siège de l'OTAN, à Bruxelles.**

De ce vaste ballet diplomatique, il est résulté deux leçons. Il n'y a eu aucune avancée sur le fond, mais les protagonistes se parlent et se félicitent de la qualité du dialogue. Les positions restent totalement éloignées entre l'Occident et la Russie. Moscou exige aujourd'hui et après plusieurs années de guerre larvée à l'est de l'Ukraine, la signature de deux traités excluant tout élargissement de l'OTAN à l'Est et d'abord en Ukraine et en Géorgie. D'autre part, le Kremlin exige le retrait des troupes de l'OTAN stationnées dans les pays limitrophes de la Russie.

À ces revendications qui auraient été qualifiées dans l'Europe d'avant-guerre de «diktats», Washington oppose le refus d'un tel engagement, interprété comme une ingérence dans la souveraineté de ces pays, autrefois satellites de Moscou. Et l'on n'ignore pas à la Maison-Blanche que tout recul des États-Unis et de l'OTAN dans ce domaine serait interprété comme une perte de crédibilité de l'Occident et un nouveau Munich. On ignore encore moins à Washington que la Russie a déjà annexé la Crimée, revendique aujourd'hui une partie de l'Ukraine et demain exercera une pression identique sur les pays Baltes.

Au siège de l'OTAN à Bruxelles, on sait que la pression russe sur les territoires, soviétiques il y a trente ans, s'exerce toujours en trois temps: d'abord une guérilla entretenue par les minorités russophones, soutenues par l'armée



russe, ensuite la concentration de troupes russes aux frontières des territoires revendiqués; enfin la signature d'un traité portant neutralisation des territoires limitrophes. La démonstration la plus éclatante de cette stratégie d'annexion ou de neutralisation avait été faite il y a quarante ans avec l'affaire des euromissiles. L'Europe occidentale s'était réveillée avec des batteries de missiles à courte portée soviétiques braqués depuis les démocraties populaires sur l'Europe occidentale et avec un message: négociez sous peine d'être anéanti. Ronald Reagan, élu en 1980, avait répondu par la force en déployant en Europe occidentale des batteries de missiles américains. À la fin de la décennie, l'Empire soviétique s'effondrait.

Cette stratégie militaire et diplomatique, inspirée de Clausewitz, est guidée par un seul impératif: le partage des territoires limitrophes de l'Est pour garantir la sécurité de la Russie. Ce partage doit se faire de part et d'autre de la frontière historique de la Russie et de l'ancienne Prusse, représentée par le Niémen. À l'Est, les Russes règnent grâce à la Biélorussie, mais sans l'Ukraine qu'elle a toujours revendiquée dans l'Histoire

et fini par occuper. Les Bolchéviques perdaient l'Ukraine en 1918, mais s'en emparaient aussitôt après pour ruiner le pays en l'affamant. Après l'occupant allemand accueilli comme un libérateur en 1941, l'Ukraine fait retour à l'URSS. Ce n'est plus le cas aujourd'hui dans une Ukraine antirusse. Et l'Occident sait qu'il y a là un risque de guerre qui devra être évité par le triangle Russie - États-Unis - Europe grâce aux concessions acceptées par une Amérique affaiblie. Il n'y aura pas d'élargissement de

l'OTAN à l'Est ni de troupes occidentales dans les États autrefois soviétiques et dans les pays Baltes. En 1807, Napoléon rencontrait le tsar Alexandre I<sup>er</sup> sur un radeau flottant sur le Niémen. Le partage de l'Europe imposé à Moscou durera sept ans. En 1814, le partage voulu par Moscou durera un siècle. C'est ce que veut aujourd'hui Poutine.

publicité

**Entreprise Forestière Daniel Ruch SA**  
1084 Carrouge (VD)  
Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44  
[www.danielruch.swiss](http://www.danielruch.swiss)

**TRAVAUX FORESTIERS**  
**ACHAT DE BOIS / FORÊTS**  
**ELAGAGE**  
**STABILISATION BIOLOGIQUE**  
**TRANSPORT**  
**GENIE FORESTIER**

# RETOUR RATÉ DE SYLVIO...

par Fabienne Guignard

**En politique, il ne faut jamais dire jamais. Tout peut arriver... Surtout en Italie... Suffit juste d'être patient et parfois imagitatif. Faut dire qu'avec la science qui vient à leur secours, médocs, opérations, régimes draconiens, le retour peut se faire à un âge très avancé... Sans être complètement décrépiti. Tout le contraire du marché du travail, le vrai, là où la cinquantaine marque déjà la fin de règne. En politique, rien de plus faux. Les petits vieux alertes pullulent au plus haut niveau... Les boomers ne lâchent rien...**



**Toujours ses fidèles Ray-Ban à portée de main, à l'Assemblée et dans les virées du G8 avec Vladimir et Nicolas qui en raffolent aussi...**

La toute dernière nouvelle annonce de retour était stupéfiante : Silvio Berlusconi à 85 balais était le candidat officiel de la droite italienne à la présidence de son pays pour remplacer Mattarella, le petit jeune de 81 ans qui part pour raison d'âge... La présidence de la République, c'est normalement pour les sages, pour ceux qui savent raisonner les plus fous. Alors Silvio à ce poste, c'était un peu la honte...

Rappel pour les plus jeunes qui étaient à peine nés ou pas du tout à l'heure de sa gloire : Silvio, ancien président du Conseil, c'est des procès à répétition pour ses oublis fiscaux, ses fameuses soirées bunga bunga où de très jeunes filles profitaient avec quelques amis à lui de la piscine intérieure de sa propriété, sa condamnation à une peine de travaux d'intérêt général à prendre soin des résidents d'un EMS pour payer sa faute. Lui qui fut le roi et l'initiateur des premières émissions de télé-réalité très olé olé sur ses chaînes de télévision, comme aujourd'hui le bigot Vincent Bolloré qui met en avant Hanouna et sa télé poubelle et Zemmour pour se débarrasser de tous les étrangers musulmans de France. Toujours ses fidèles Ray-Ban à portée de main, à l'Assemblée et dans les virées du G8 avec Vladimir et Nicolas qui en raffolent

aussi... Une sacrée équipe... Il faisait les choux gras de la presse mondiale notre Silvio et de *Frivolités essentielles* forcément... Un bon client comme on dit. Un ego et un culot hors norme l'ami Berlusconi... Il nous aurait presque manqué...

Il y a encore quelques jours, Silvio était de retour. Quelques retouches supplémentaires chez son chirurgien esthétique, du botox ou tout autre produit que l'on ose à peine imaginer... Un petit tour à la clinique La Prairie peut-être... Le voilà tout beau, tout frais pour assurer à son pays sérénité et respect. Sauf que tout à coup il se retire de la course à deux jours du vote fatidique de désignation. Ouf... On l'a échappé belle. Il avait pourtant encore des adeptes comme Donald a les siens.

## Les boomers ne lâchent rien...

Donald commence à lasser, à toujours se répéter lors de ses meetings de reconquête qui sont moins enthousiasmants qu'avant. Moins de public que prévu, un gouverneur de Floride de son bord qui aimerait être candidat en 2024 à sa place qui lui fait de l'ombre et ça ne lui plaît pas du tout... Un seul

point fort, la vente de ses casquettes rouges que ses fans arborent toujours avec fierté. Ça lui assure une petite rentrée d'argent pour payer l'augmentation du gasoil de son avion privé... Un méfait de l'inflation... Joe, c'est pas le jeune premier non plus... Pas de retour, il n'est jamais parti... Un record. Depuis cinquante ans, bon pied bon œil. Mais enfin il a quasi 80 ans...

## Joe, pas de retour, il n'est jamais parti...

Jean-Luc fait de la résistance avec ses hologrammes et son meeting parfumé, même si personne n'a rien senti. La faute aux masques FFP2... Et Taubira qui réapparaît miraculeusement... Les papis et mamies boomers ont décidé de la peine à passer leur tour... Ça énerve les quinquas qui attendent toujours car bien souvent ce sont des petits jeunes qui leur passent devant, un coup d'épaule pour les pousser sur le côté... Mais rassurez-vous, avec l'âge, vous avez toutes vos chances... Les petits jeunes souvent ils ne durent pas longtemps...

publicité

**MAGNENAT**  
IMPRIMERIE

Toutes solutions  
d'impression

Préfaully 30 - 1020 Renens  
Tél. 021 312 03 73  
info@magnenat.com  
www.magnenat.com